

## **Séance d'Ouverture Colloque de Nantes**

Les nouvelles frontières de l'aménagement : les 3<sup>ème</sup> Entretiens

### **Ambitieux et modestes**

"Les aménageurs sont des passeurs à l'acte" : Patrick Rimbart, adjoint au maire de Nantes, venu accueillir les participants lors de la séance d'ouverture, parle d'expérience. Car dans sa ville, raconte-t-il, "nous expérimentons toutes les formes de l'opérationnel : les transports en commun en site propre, élément essentiel de construction de la ville favorisant mobilité, échange, mixité ; les quartiers prioritaires, terrain d'une politique urbaine et sociale dont nous mesurons les échecs et sur lesquels nous menons des expériences pragmatiques ; le renouvellement urbain, pratiqué sur le quartier Madeleine-Champs de Mars qui offre un parc social de fait en plein centre-ville ; le grand projet de l'île de Nantes ; le SCOT...". Car "Nantes n'est pas une ville de planification urbaine mais une ville de projets". Une multiplicité d'opérations qui lui permet d'affirmer : "nous sommes ambitieux et modestes, comme les marins".

Le Club présentait lors de cette séance d'ouverture un sondage Sofres réalisé auprès de 300 élus (maires et adjoints responsables de l'aménagement) montrant des édiles à la fois très concernés par les enjeux de l'aménagement urbain et en demande de pilotage technique, stratégique, conceptuel et financier, demandes adressées pour une bonne partie aux aménageurs. Ce sondage a suscité de fortes réactions au cours du débat qui a suivi sur le thème "projets de villes : quels enjeux ?", comme en préfiguration de la richesse des ateliers qui allaient se dérouler durant deux jours.

Jean-Louis Subileau (Euralille) ne se retrouve pas dans le sondage. Car à ses yeux, la question est de savoir si les élus ont une vision stratégique, le problème essentiel restant à résoudre étant celui de la concertation. Il dénonce "le mélange et la fracture des échelles, une segmentation considérable en terme de conception stratégique, de confrontation au marché, d'urbanisme opérationnel", estimant qu' "on ne domine pas ces différentes situations avec les mêmes outils". C'est également d'échelles que parle le Directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, François Delarue, lorsqu'il relève la césure entre intercommunalité et démarches de proximité. Au rang des surprises du sondage, il considère comme une "bonne surprise" la place des documents d'urbanisme et des PLU dans les attentes exprimées, mais comme une mauvaise le fait que les quartiers ne soient pas vécus à une échelle intercommunale...

Patrick Rimbart évoque, lui, un problème de vocabulaire : "la politique de la ville, c'est les quartiers ; la ville, c'est l'aire urbaine ; et quant on parle d'urbanisme, on parle de tout et quelquefois de rien...". Avec à la clé un rappel utile : "sitôt que l'on est sur un sol occupé, le problème est celui des habitants, ce qui impose la démocratie (...). Le rôle du politique, c'est de mettre les idées en débat. Une somme

de "moi" ne fait pas un projet, mais on a besoin de "moi" pour construire un projet !". L'élu rappelle aussi la nécessité de distinguer la concertation et l'information, de considérer les habitants à la fois comme des citoyens et des consommateurs, et souligne l'importance de la co-maîtrise d'ouvrage et de la contractualisation avec l'Etat. Tout en s'interrogeant sur la place de l'aménageur face à une demande qui évolue et dans le contexte de projets globaux tels que les Grands projets de villes.

Pour François Delarue, la loi Solidarité et renouvellement urbains, qui a "posé la nécessité d'une réflexion au niveau de l'aire urbaine", constitue "une injonction aux élus de se relancer dans la planification, dans un objectif de développement durable et de lutte contre la ségrégation spatiale". La loi SRU "rompt la césure entre planification et urbanisme opérationnel, renvoie au projet plutôt qu'à la procédure". En conséquence, "nous avons besoin d'aménageurs proches des collectivités, porteurs des préoccupations de long terme, c'est pourquoi nous défendons la relation directe entre élus et aménageurs au contraire de la mise en concurrence souhaitée par la Commission européenne".

François Ascher (Institut français d'urbanisme) souligne que la décentralisation a "changé les rythmes de l'aménagement, ponctués par les échéances électorales". Or, "il ne peut y avoir de planification sans une instance démocratique à l'échelle de cette planification". Et il craint que, alors que l'intercommunalité se construit avec des élus au "deuxième degré" (car non élus au suffrage universel direct, Ndlr), la négociation sur les Schémas de cohérence territoriale corresponde à "des instances au troisième degré". Il avertit aussi de l'impérieuse nécessité de "développer également des professionnalités à la bonne échelle avec l'intercommunalité, et de nouvelles technicités". Mais Francis Ampe (conseiller à la Datar) ne peut accepter que l'on ait une "lecture négative de l'intercommunalité" car, rappelle-t-il, "à ce jour, déjà 45 millions de Français vivent dans des espaces intercommunaux". Et de fait, selon lui, les villes qui ne progressent pas sont celles qui ne sont pas en intercommunalité. A titre d'exemple, "Euralille ne se serait pas fait si la communauté urbaine n'avait pas pris tous les risques".

Il reste que certains élus expriment un certain désarroi. Robert Pellissier (SERM 68) s'insurge contre la prétention de l'Etat à être "porteur de la qualité" et dénonce au niveau local des difficultés de mise en œuvre avec les services de l'Etat dont il dénonce "l'archaïsme". Il observe la différence entre les ambitions évoquées dans les colloques et la difficulté sur le terrain de passer de l'ambition à la réalisation. A cela François Delarue répondra que l'urbanisme étant décentralisé, ce sont les élus et les aménageurs qui sont garants de la qualité des opérations. Quant à l'adjoint à l'urbanisme de Limoges, Michel Kinnert, il regrette qu' "aujourd'hui, on nous presse d'avoir un grand projet urbain, mais on a du mal à avoir les soutiens nécessaires. (...) On nous suggère de rechercher un regard extérieur mais nous avons un problème pour recruter les experts nécessaires pour épauler nos équipes municipales". Et de dénoncer "les turbo-experts qui papillonnent de ville en ville".

Jean-Louis Subileau tient à répondre que ce qui compte, "c'est l'expertise et la compréhension du territoire. Début 70, avec la crise immobilière, on a jeté le bébé avec l'eau du bain. Nous serons prochainement confrontés à des problèmes d'expertises insuffisantes. On ne peut pas se contenter de direction générale des services techniques mais il faut des directions de projets dans les villes". Et d'inviter à contractualiser sur le long terme, alors même que les règles des marchés publics n'y incitent pas.

#

